



## Dossier de Presse

# La location de voitures courte durée, un moyen de déplacement dans l'air du temps



Avril 2006

Contacts presse : HOPSCOTCH

Elodie Brillaud  
Tél. : 01 58 65 00 68  
E-mail : ebrillaud@hopscotch.fr

Sandrine Caspar  
Tél. : 01 58 65 00 52  
E-mail : scaspar@hopscotch

## Les atouts de la location de véhicules courte durée

La location de véhicules de courte durée s'impose peu à peu comme une alternative à la possession d'une voiture particulière. Simple, ce système offre de nombreux avantages, d'autant que les professionnels rivalisent d'imagination pour proposer à leurs clients des services adaptés à leurs attentes.

### 5 bonnes raisons de préférer la location de voitures :

#### C'est pratique

Départ en week-end entre amis ? Vacances ? Déménagement ?... De la petite citadine au véhicule utilitaire, en passant par le monospace équipé (pneus neige, galerie à skis, siège bébé...) pour partir en famille, la location de courte durée permet de disposer, en toute liberté, d'un véhicule adapté à ses besoins, où l'on veut, quand on veut.

Les véhicules de location sont disponibles dans les 4 370 stations de location, en ville, dans les gares ou dans les aéroports, en France ou à l'étranger.

#### C'est économique

Le budget moyen d'un propriétaire pour une voiture citadine est estimé à 5 000 €, soit une location de 20 semaines par an, ou chaque week-end de l'année avec deux semaines de vacances.

Financièrement, la location d'une voiture est plus intéressante que pour tout autre bien, tel des skis, un vélo.

Voici quelques exemples de comparaison avec d'autres biens loués par rapport à la valeur d'achat :

	Prix d'achat	Prix de location / jour	Nb de jours de location pour couvrir le prix d'achat
Citadine	10 000 €	50 € *	200 jours
Vélo	150 €	10 €	15 jours
Skis loisirs	300 €	17 €	18 jours

\* base tarifaire week-end ramenée à 1 jour (prix moyen constaté)

Dans un contexte de consommation croissante de biens immatériels, les consommateurs accordent de plus en plus de valeur à l'usage plutôt qu'à la possession, tendance dans laquelle un marché de service tel que la location s'inscrit parfaitement.

#### C'est plus respectueux de l'environnement

La location participe à la réduction du nombre de voitures en circulation, dans le droit fil de la loi sur la qualité de l'air. En effet, partagés et utilisés entre 60 et 80% du temps, ces véhicules n'encombrent pas les villes.

Les véhicules de location ont 4 à 6 mois d'âge moyen, contre 7,5 ans en moyenne pour la plupart des véhicules. Récents, ils bénéficient des dernières avancées technologiques. Entretien régulièrement (après chaque location), ils sont, de fait mieux réglés et donc moins polluants.

### **C'est sûr**

Les caractéristiques, déjà mentionnées, font des voitures de location des véhicules confortables et sécurisants : ABS, airbags, pneumatiques, direction assistée, climatisation...

Grâce à l'accueil, aux renseignements et conseils fournis dans les agences, il est possible d'adapter la location à ses besoins et optimiser l'organisation de son emploi de temps. Couplée avec un voyage en train ou en avion, la location d'un véhicule évite la fatigue des longs trajets et limite les risques d'accidents.

### **C'est moderne**

Pratique et astucieuse, la location courte durée est simple d'utilisation :

- facile d'accès via Internet ou le téléphone,
- sans contrainte de location de parking, ni d'entretien,
- adaptable aux besoins de la vie courante, mais aussi aux moments exceptionnels.

Elle offre un ensemble de services de plus en plus flexibles :

- des forfaits week-end ou semaine incluant des services (kilométrage illimité, assurances...)
- la location à la journée, à la demi-journée et même à l'heure !
- des abonnements, des programmes de fidélité, des partenariats avec des compagnies aériennes et la SNCF, ... donnant droit à des tarifs préférentiels et à des services adéquats

### **Un service souple, facile...et utile pour se simplifier la vie :**

La location permet de disposer d'un véhicule ...

- de complément après un voyage en train ou en avion, pour un voyage d'affaires ou d'ordre privé. Plus de 34 % des locations de voitures sont effectuées à la suite d'un trajet en train ou en avion. La voiture de location offre alors la commodité du porte-à-porte, comme un taxi, mais plus économiquement, avec une disponibilité totale. Par ailleurs, elle répond parfaitement aux besoins du touriste pour les vacances ou les week-ends prolongés.
- de complément pour un besoin occasionnel, lorsque la voiture personnelle ne suffit ou ne correspond pas à l'usage envisagé (lors d'un déménagement, de vacances familiales, ...).

- de remplacement, lorsque la voiture personnelle est provisoirement immobilisée.
- de substitution, le cas échéant et dans les grandes villes notamment, quand il arrive à un automobiliste de renoncer à avoir sa propre voiture.

### **Le Saviez-vous ?**

En 2005, pendant les 6 mois de sa vie de location, une voiture :

- connaît près de 35 locataires, dont 7 qui louent pour la première fois
- fait l'objet de 35 contrats de location, dont 19 pour des motifs personnels et 16 professionnels
- prend 6 locataires à la sortie de l'avion et 5 au saut du train
- roule 20 week-ends
- revient quasiment à chaque fois à son point de départ

# La location de véhicules courte durée en France

## LA LOCATION DE VOITURE EN FRANCE

### L'histoire en bref

Apparue en France au début du siècle dernier, la location de voitures sans chauffeur se développe réellement à partir des années 1950, avec une clientèle essentiellement constituée de touristes étrangers.

Peu à peu, en plus de cette clientèle traditionnelle, les hommes d'affaires font appel à la location de voitures, généralement après un trajet principal en train ou en avion. La combinaison air ou rail et voiture de location constitue un système de transport particulièrement efficace, tant pour la commodité et la sécurité de l'usager que dans l'intérêt général.

Ces personnes qui louent des voitures, à titre professionnel, en semaine, ont pris l'habitude de louer, à titre privé, pendant le week-end ou les vacances. Ainsi en 2005, près de 2,5 millions de Français ont effectué plus de 7 millions de locations.

### La profession en France

En 2005, les loueurs courte durée représentent :

- plus de 4 370 stations de location réparties dans 550 villes de France
- plus de 226 520 véhicules, de 6 mois d'âge moyen (dont 174 450 VP<sup>1</sup> et 52 070 VU<sup>2</sup>)
- plus de 2 milliards d'euros de chiffres d'affaires
- environ 12 000 personnes employées

La profession se caractérise par la coexistence de firmes internationales et de PME travaillant à l'échelon local.

Elle rassemble en son sein, parmi 1 043 entreprises :

- des chaînes internationales, nationales ou régionales,
- des franchisés de chaînes ou des loueurs indépendants dont l'activité unique est la location,
- des loueurs pour qui la location constitue une activité annexe et complémentaire de l'activité principale (ayant généralement trait au commerce ou à la réparation automobile).

Toutefois une chaîne, dite nationale, n'est pas coupée de tout trafic international, et un franchisé de chaîne peut également être concessionnaire de marque automobile.

---

<sup>1</sup> VP : Véhicule Particulier

<sup>2</sup> VU : Véhicule Utilitaire

# **Le CNPA - branche loueurs**

## **LE CNPA & LA BRANCHE LOUEURS**

### **Le Conseil National des Professionnels de l'Automobile**

Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente plus de 70 000 entreprises du secteur de l'automobile assurant l'emploi de 450 000 salariés à travers 18 activités professionnelles, dont la Branche Loueurs.

Le CNPA est l'interlocuteur des pouvoirs publics nationaux, mais aussi européens, pour toute question touchant les professions qu'il représente. Il fait ainsi valoir le rôle des entreprises dans le tissu économique national et protège leurs intérêts grâce à une structure puissante.

### **La Branche Loueurs Courte Durée :**

Depuis 1964, la Branche Loueurs du CNPA joue le rôle de porte-parole des professionnels de la location de voiture courte durée. Représentative de la profession, elle sert de relais auprès des institutions, des médias, d'instances communautaires et d'organismes divers. Le rôle de représentation de la Branche Loueurs s'étend au niveau national, comme au niveau international. Celle-ci est en effet :

- Membre fondateur de la FNLV (Fédération Nationale des Loueurs de Véhicules) qui promeut la location de voiture dans son ensemble (VP, VU et camions en courte et longue durée) ;
- Adhérente de l'ECATRA (European Car and Truck Rental Association) qui regroupe les loueurs de quinze pays européens.

A travers l'ECATRA, la Branche Loueurs suit les réglementations européennes et œuvre à l'harmonisation fiscale, notamment pour la relocation de voitures étrangères en France.

### **Rôle et missions :**

La Branche Loueurs observe le marché de la location de voitures et la réglementation de façon permanente afin d'apporter à ses adhérents des réponses techniques, des éclairages sur les comportements des consommateurs, des informations sur les actions publiques, ...

Ainsi les Loueurs adhérents bénéficient de données à jour grâce à l'étude semestrielle CNPA/TNS Sofres qui met à leur disposition :

- les dernières statistiques du marché de la location courte durée,
- les profils types des locataires,
- les fréquences de location...

Par ailleurs, le CNPA-Branche Loueurs édite des ouvrages spécialisés, des circulaires, « La Lettre des Loueurs » et le « Guide de la location » et a créé un site Internet <http://loueurs.cnpa.fr>.

Chaque année se tient la Journée Nationale des Loueurs, créant l'occasion d'une rencontre entre professionnels du secteur.

Les créateurs d'entreprise peuvent s'adresser à la Branche Loueurs pour bénéficier de conseil et d'accompagnement pour la constitution de leur dossier, notamment pour tous les aspects liés aux spécificités de la profession.

Au sein du CNPA, des spécialistes répondent aux demandes des adhérents dans le domaine juridique et des affaires sociales, tandis que les questions fiscales et d'assurance font appel à l'expertise externe de consultants spécialisés.

Quatre commissions travaillent et réfléchissent sur des thématiques définies pour optimiser l'information relayée aux adhérents.

La Commission "Affaires Sociales", avec le soutien du service Affaires Sociales du CNPA, détermine les spécificités et identifie les besoins de la profession en la matière. Les négociateurs peuvent reprendre ces données lors des discussions sur la convention collective.

La Commission "Etudes et Enquêtes" met à disposition des adhérents les études statistiques qui leur permettent d'appréhender le marché de la location.

La Commission "Sécurité" travaille à renforcer le réflexe Sécurité de la Branche Loueurs, favorise les échanges avec les organismes de lutte contre la fraude automobile et élabore des recommandations pour l'adoption de règles de sécurité.

La Commission "Communication" promeut la location de voiture courte durée auprès du public, des associations de consommateurs, des pouvoirs publics, des filières de formation...